



OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC
A CARACTERE ECONOMIQUE

**EXPLOITATION D'UN PETIT TRAIN ROUTIER
TOURISTIQUE A CAEN (14)**

AVIS D'APPEL A PROJETS

DATE ET HEURE LIMITES DE REMISE DES PROJETS
AVANT LE VENDREDI 14 FEVRIER 2025 - 12 h 00

Adresse de remise des projets :
VILLE DE CAEN
DIRECTION DE DEVELOPPEMENT ET DE L'AMENAGEMENT
SERVICE COMMERCE
Hôtel de Ville,
Esplanade J.-M. Louvel
14027 CAEN cedex 9

Autorisation d'occupation temporaire du domaine public portant sur l'exploitation d'un petit train touristique à Caen.

Nom et adresse de la collectivité : Ville de CAEN - DIRECTION DE DEVELOPPEMENT ET DE L'AMENAGEMENT - SERVICE COMMERCE - Hôtel de Ville - Esplanade J.-M. Louvel - 14027 CAEN cedex 9

Objet de l'appel à projets : Attribution d'une convention d'occupation du domaine public communal, d'une durée de 5 ans, portant sur l'exploitation d'un petit train touristique à Caen.

La présente consultation vise à attribuer de façon transparente une autorisation d'occupation domaniale précitée. Elle n'a pas pour objet d'attribuer un marché public, un accord cadre ou une délégation de service public, mais uniquement de permettre l'occupation du domaine public communal par un opérateur économique en application du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques.

Caractéristiques : La Ville de Caen propose d'accorder à un opérateur économique l'autorisation de stationnement pour l'exploitation d'un petit train touristique (prise en charge et dépose de la clientèle, stationnement entre les rotations).

En contrepartie de son droit d'occupation du domaine public, le titulaire de l'AOT verse à la Ville de Caen une redevance comprenant une partie fixe et une partie variable assises sur le chiffre d'affaires de l'exploitation.

Conditions de retrait du dossier de consultation : le dossier de consultation est constitué d'un cahier des charges, d'un cadre de réponse technique et financier et d'un projet de contrat à compléter.

Dès la publication de l'avis, le dossier de consultation est mis à disposition gratuitement, par voie électronique, en accès direct sur le profil d'acheteur suivant <https://www.achatpublic.com>

Le dossier de consultation n'est expédié, ni par envoi postal, ni par courrier électronique.

Conditions de remise des projets : les dossiers d'offres devront comporter le cahier des charges, le projet de contrat et un dossier complet comprenant :

- Les références, expériences professionnelles similaires, qualifications du dirigeant dans le domaine
- Une note de présentation du projet, contenant notamment :
 - La forme juridique envisagée et ses assurances professionnelles
 - La nature et le contenu des circuits ainsi que la tarification proposée
 - La description et la projection visuelle des équipements, et notamment les investissements projetés pour mettre en place un service de transport accessible à tous et les moyens mobilisés pour la maintenance des matériels contribuant au respect de l'environnement
 - Les conditions d'installation et de gestion de l'activité, les dispositifs mis en place pour faciliter la découverte de la Ville et de son patrimoine, les réponses aux contraintes d'accès aux sites, de la circulation et à la préservation de l'environnement
 - La liste des besoins et des demandes qui pourront être faites auprès des services de la Ville pour l'exploitation du petit train touristique
 - L'organisation des moyens humains envisagés (effectifs, qualification et expériences)
 - Les jours et heures d'exercice de l'activité sur une année.
- Le cadre technique et financier complété
- Tout document permettant d'apprécier les garanties financières apportées par le candidat.

Cette remise des dossiers, avant le 14 février 2025 – 12h, intervient par transmission par voie électronique sur le profil d'acheteur de la collectivité, à l'adresse URL suivante : <https://www.achatpublic.com>;